

Procès verbal

Le mercredi 02 juillet 2025 à 10 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 27 juin 2025, s'est réunie sous la présidence de Richard DE MERITENS DE VILLENEUVE.

Secrétaire de la séance : Marie-Claire ROCHA

Présents : Richard DE MERITENS DE VILLENEUVE, Richard FARAMOND, Jean Claude ESCASSUT, Xavier DENAT, Katia FAUP, Koris DARROU, Christian DELBOSC, Marie-Claire ROCHA

Représentés :

Absents et excusés : Marie-Dominique ANDREU-DOUGNAC, Caroline BOTELHO, Séverine LELEU, Julien PUJOL, Anthony BRILLOT

Ordre du jour :

1- Subvention du comité des fêtes d'Oust

Délibérations du conseil :

Vote de la subvention au comité des fêtes d'Oust 2025 (N° DE_2025_31)

Monsieur le maire explique aux membres du conseil municipal que lors du précédent conseil le vote de la subvention pour le comité des fêtes d'oust à dû être ajournée car Mme BOTELHO et Mme ANDREU DOUGNAC, étant membre du bureau, ne pouvaient participer au vote et de ce fait le quorum n'était pas atteint.

Monsieur le Maire propose d'attribuer et de verser une subvention au comité des fêtes d'Oust pour un montant de **6 800 €**

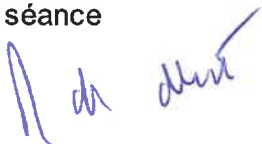
En tenant compte de la dernière délibération en date du 26 juin 2025 le montant total des subventions attribuées aux associations est de **12 100 €**

Monsieur le Maire invite le conseil à voter :

- Décide d'attribuer et de verser une subvention à l'association du comité des fêtes d'Oust pour un montant de 6 800 €
- Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2025 de la Commune,
- Donne pouvoir à Monsieur le maire pour signer tous les documents relatifs à cette attribution.

Délibération : adoptée

Richard DE MERITENS DE VILLENEUVE
Président de séance



Marie-Claire ROCHA
Secrétaire de séance

